

écoles, leur orientation, leur ameublement, le chauffage, l'éclairage, l'entretien. Les commissions scolaires ne comprennent pas toutes également bien l'avantage de ne pas changer fréquemment les maîtres ou maîtresses d'écoles et de conserver les professeurs qui donnent pleine satisfaction.

Pour se rendre mieux compte de la valeur professorale des instituteurs et des institutrices les commissaires pourraient adopter la pratique d'accompagner l'inspecteur dans ses visites aux écoles et de visiter eux-mêmes fréquemment les écoles de leur municipalité. Ils doivent aussi se souvenir que la question des honoraires des professeurs laïques ou religieux est une question importante, surtout de nos jours, si l'on veut avoir des maîtres parfaitement qualifiés.

Les deux inspecteurs Filteau s'appliquent à faire ressortir les avantages de la collaboration et de la bonne entente entre les commissaires d'école et les inspecteurs.

M. le docteur Savary, qui est un hygiéniste expert, a traité de la part du médecin dans l'amélioration et la surveillance sanitaires des écoles et des enfants. Les observations et les statistiques qu'il a apportées ont été fort instructives.

* * *

Sa Grandeur Mgr Roy parla ensuite. Nous empruntons à *l'Action catholique* le résumé de son discours :

" En s'excusant de ne dire que quelques mots parce que tout a été dit de ce qu'il fallait dire, Sa Grandeur Mgr Roy a d'abord transmis aux congressistes les regrets de Son Eminence, empêchée de venir à cause de l'état de sa santé, et qui lui avait bien recommandé de dire qu'Elle est avec eux de cœur.

" Puis reprenant le mot de l'inspecteur général au sujet de la confession que ce dernier venait de faire, et de l'absolution qu'on implorait maintenant de l'évêque, il rappelle qu'il ne peut y avoir d'absolution sans ferme propos. Si quelqu'un s'est reconnu dans le tableau des commissaires fautifs tracé par MM. Magnan et Filteau, il faut qu'il prenne d'abord la résolution de faire mieux. Il faut ensuite qu'il sache comment faire mieux et qu'il oriente sa volonté dans la lumière pratique et nette de ce qu'il y a à faire.

" Que chacun prenne une résolution pour lui-même. Que chaque commission pense pour elle-même.

" Vous avez des défauts, c'est clair. Votre réunion d'aujourd'hui montre votre bonne volonté de les corriger ; les Canadiens aiment qu'on leur dise leurs défauts ; ils ne se pressent jamais plus nombreux autour de la chaire d'un prédicateur de retraite que lorsque ce dernier tape dur. C'est en passant par le feu des grands